ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

L'État portugais

■

Politique intérieure et extérieure

Discours et interview

M. Olivier Salazar,
Président du Conseil

■

L'Église et l'Etat

Discours au clergé

S. Ém. le cardinal Cerejeira,
Archevêque patriarche de Lisbonne

vier 1947 No 396
1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL
x : 15 sous
Tous droits réservés

HN
31
E34
V,396
1947

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: $1.50 par an)

1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
7 et 12. *La Caisse populaire.*
Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».*
S. S. Léon XIII
18-19. *Contre l'alcool.* Dr Joseph Gauvreau
20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.*
Abbé Gouin, P.S.S.
30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
34-35. *L'Eglise et progrès social*
Chanoine Desgranges
46. *A propos d'immunités* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.*
Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comploit coopératif* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.*
R. P. Archambault, S. J.
62-63-64. *Vers les terres neuves.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.*
R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.*
Abbé Edmour Hebert
87. *Les Semaines sociales* E. S. P.
88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.*
Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* Antonio Perrault
92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.*
R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale* Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.*
Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* XXX
103. *Les Caisses Desjardins, œuvre sociale.*
Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.*
E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.*
Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.*
Olivier Carignan
112. *Le Charbon au Canada* Paul Chartier, S. J.
113-114. *Le Nord qui s'ouvre* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.*
Abbé Edmour Hébert
116-117. *Dans les chantiers.*
R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph Gauvreau
120-121. *Le Chômage* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.*
R. P. Leo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage* E. S. P.
126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien* G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.*
R. P. Adélard Dugré, S. J.
133-134. *Pour et contre le tabac.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.*
G.-E. Marquis
136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.*
XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.*
G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.*
R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.*
R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical* Max. Turmann
145-146. *Le Conseil national d'Education.*
C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.*
R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.*
R. P. Adélard Dugré, S. J.
149-150. *La Pulpe et le Papier.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.*
Rodolphe Laplante
156-157. *La Forêt canadienne.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.*
R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
159-160. *Les Allocations familiales*
R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.*
Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.*
XXX
163. *La Réforme du calendrier* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.*
Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.*
R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.*
E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*
Abbé Arthur Maheux
169 *L'Enseignement agricole d'hier* Albert Rioux
170. *Le Cinéma* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
172-173. *La Formation technique.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174 *La Gaspésie intérieure* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques* L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.*
Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.*
R. P. E. Jombart, S. J.
180 *Le Tourisme, source de richesse.*
Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.*
Dr J.-C. Bourgoin
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.*
Joseph Risi

L'ÉTAT PORTUGAIS

Politique intérieure

Discours de M. Olivier Salazar, président du Conseil

(7 octobre 1945)

MESSIEURS,

Afin de ménager votre temps, j'ai pris la peine d'écrire ces paroles en m'efforçant de les circonscrire à ce que contient d'essentiel l'examen qui nous réunit ici. Je crois, de la sorte, réussir à être bref et simple. D'ailleurs, mon seul but est d'illustrer de quelques considérations la dissolution de l'Assemblée nationale, décrétée hier, et la convocation des collèges électoraux en vue de constituer la nouvelle Chambre. Nous allons examiner ces actes à la lumière de nos intérêts, sans négliger les indications qui nous sont fournies par la situation internationale actuelle.

La Constitution politique a été revue au cours de la dernière séance extraordinaire de l'Assemblée nationale, d'accord avec la délibération prise antérieurement d'anticiper la revision du texte constitutionnel. La constitution de la Chambre ayant été modifiée en ce qui concerne le nombre des députés (ce n'est guère le moment de mesurer la valeur ni la portée des autres amendements), le gouvernement a estimé que la dissolution de la Chambre actuelle s'imposait. Sans doute cette dissolution obéit-elle aux prescriptions de la logique juridique, mais elle n'en constitue pas moins un acte d'importance, car elle détermine la consultation des électeurs, appelés à choisir de nouveaux députés. Ce choix sera fait d'accord avec la loi électorale qui a déjà été publiée et sera en vigueur à la date de la dissolution, laquelle loi établit un régime incontestablement plus malléable que le précédent.

A vrai dire, la nouvelle Chambre n'est pas douée de pouvoir constituant et aucune question ne se pose sur le terrain de la politique nationale qui soit de nature à susciter de profondes divergences ou à exiger des éclaircissements qui dépasseraient les possibilités courantes de la discussion. Si je l'affirme, ce n'est

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, *janvier 1947, n° 396.*

141364

point par crainte de poser aux électeurs n'importe quelle question, même la plus transcendante, qu'on puisse leur soumettre quant à la forme de l'État; c'est en considérant le salutaire et bienfaisant calme politique dont il nous a été donné de jouir grâce à l'acceptation générale des principes fondamentaux de l'organisation constitutionnelle et sociale de la nation portugaise. Notre opinion au sujet des fondements philosophiques sur lesquels reposent de pareils actes est suffisamment connue. Nous reconnaissons, néanmoins, qu'il se trouve des occasions où il y a convenance politique à éclaircir l'atmosphère en consultant directement la nation. En cela nous faisons preuve d'un esprit résolu et plus libéral que la plupart de nos démocrates; nous pouvons hardiment affirmer que lorsqu'il est question de définir un problème politique fondamental, nous envisageons les urnes avec bien plus de confiance qu'ils ne le font.

Cependant, le gouvernement estime qu'il est essentiel pour la dignité de sa propre situation d'assurer, de droit et de fait, toutes les conditions de sérieux, de sécurité et de liberté que la grandeur de ces actes réclame, et de créer, dans la mesure où il le pourra, une ambiance de calme et de bienveillance généreuse. Aussi ne se propose-t-il pas seulement de décréter une amnistie suffisamment large pour qu'elle comprenne tous les crimes contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, exception faite, bien entendu, des attentats personnels, des crimes de rébellion armée et de ceux qui prirent la forme du terrorisme politique; il prétend aller plus loin. Une série de décrets, à paraître immédiatement, supprimera le régime exceptionnel concernant la sûreté de l'État et assurera d'une façon effective la liberté des citoyens contre l'éventualité des emprisonnements arbitraires. A cet effet, ces éléments fondamentaux de l'organisation juridique seront intégrés au régime du droit commun; la police de défense de l'État sera réorganisée sur le modèle de la police judiciaire commune; certaines règles de la procédure pénale seront modifiées et l'on réorganisera les tribunaux de l'ordre juridique et social, sans porter atteinte aux droits légitimes des citoyens. Suivant cette orientation, nous pourrons aussi décréter le régime de l'*habeas corpus*, promis par la Constitution et souhaité par beaucoup qui, plus généreux que clairvoyants, en attendent des facilités et des garanties que, même dans son pays d'origine, cette institution ne comporte pas. Il est permis d'affirmer que les fautes et les injustices commises chez nous n'ont été ni très nombreuses ni excessivement graves. D'ailleurs, on peut

admettre que certaines aient eu pour cause l'erreur des hommes ou l'imperfection des institutions. Afin d'éviter qu'elles ne se renouvellent, corrigeons et perfectionnons donc ces dernières.

J'espère, enfin, que la presse aura assez de liberté pour juger sans contrainte les actes du gouvernement et pour faire la propagande des idées politiques et des candidats qui se présenteront aux suffrages.

Par ce simple exposé des faits, je crois avoir nettement démontré que dissolution et nouvelles élections sont les conséquences du développement logique de notre vie politique interne — vie qui s'améliore et progresse sur le plan des principes qui ont été préalablement définis — et qu'il ne s'agit point d'actes se rapprochant plus ou moins de la concurrence électorale où l'Europe s'est jetée si éperdument.

Maintenant qu'il est devenu nécessaire de régulariser la vie politique et de « constitutionnaliser » les États dont la structure s'est, dans plus d'un cas, disloquée en conséquence de la guerre ou des exigences qu'elle a fait naître, presque tous les États européens, vainqueurs et vaincus, se trouvent indistinctement en butte à des agitations politiques dont l'ampleur va de la simple compétition des partis jusqu'aux changements de régime et aux profondes réformes sociales. On ne saurait nier, cependant, que la guerre a pris fin dans le *climat social et politique* qui lui est à considérer, pour ne pas dire qu'elle l'a provoqué ou créé, car ce serait peut-être inexact.

Ce climat ne saurait être encore défini avec précision, pas plus dans les contours des institutions qui naîtront de lui que dans la profondeur des réformes qu'il opérera. Il s'agit pour le moment d'une sorte de nébuleuse, d'un ensemble d'aspirations vagues, de revendications, de forces qui se meuvent sans une directive concrète, en cherchant à tâtons des moyens de réalisation ou de commandement.

Au point de vue social, nous devons croire que le mouvement est de beaucoup antérieur à la guerre et qu'il ne dépendait pas des partis qui s'y combattaient; mais la guerre dite totale pour son incessant appel à toutes les forces et à toutes les classes de la nation, pour l'ampleur de la mobilisation militaire et industrielle, pour la solidarité profondément vécue au sein des nations, voire de la communauté internationale, en face des dangers, des travaux et des souffrances, cette guerre, grâce à tous ces facteurs, a rendu le climat social plus vivant et plus intense. Mais comment mener immédiatement et complètement à

bout, parmi les décombres, les ruines et la misère que la guerre a laissées, des réformes ou des améliorations que seules les ressources de la paix peuvent assurer? Dans ces conditions, il est à craindre qu'au lieu d'un partage plus équitable des richesses créées nous ne soyons les témoins, çà et là, d'une transportation en masse des moyens de production, ce qui laissera le problème pratiquement au même point en créant d'autres favorisés et d'autres mécontents.

Quant au *climat politique*, il est par trop évident que le drapeau de la victoire s'est déployé et flotte au vent de la démocratie; mais l'idée, suffisamment vague pour être acceptée à titre de devise, s'avère trop imprécise pour servir de base à une construction politique. Dans l'immense contradiction de l'heure présente, des voix s'élèvent déjà qui suggèrent anxieusement que l'on commence par définir les termes de la question. La pensée politique européenne en ce qui concerne une revision objective, à la lumière de la raison et de l'expérience, des principes qui doivent régler l'organisation et le gouvernement des nations me paraît accuser nettement un recul, c'est-à-dire une régression. Mais je ne le dis pas trop haut; ce serait inutile, voire nuisible, en ce moment où le monde bouillonne de passions et s'enivre de mots et de sentiments indéfinis, en ce moment où, de crainte de ne pas être à la page, le plus grand nombre s'époumonent à répéter des tirades de discours aussi surannés qu'inutiles.

Tout cela est en train de conférer à l'existence un tel manque de sincérité, de vérité, d'objectivité que les hommes chargés par les événements de tracer de nouvelles directives au monde sont bien à plaindre. La rivalité des intérêts tend sans doute à augmenter la confusion dans l'ordre pratique, ce qui n'empêche pas les hommes qui ont l'habitude de la réflexion de sentir la gravité des contradictions et des équivoques où l'Europe se débat, se stérilise et se diminue de plus en plus. Souhaitons qu'il ne s'agisse que d'une crise de la pensée provoquée par la rupture de l'équilibre préexistant. Souhaitons aussi que lorsque le bon grain aura été séparé de l'ivraie, la vérité de l'erreur, ce qui est caduc de ce qui est vivace et prometteur, on sera à même de découvrir de nouvelles formules, de trouver la synthèse des aspirations et des valeurs issues de la gestation de notre temps et des principes supérieurs que l'expérience des siècles a éprouvés.

En ce moment, le problème qui nous intéresse davantage et qui, je le sens, préoccupe la conscience de beaucoup d'entre

nous, consiste à savoir dans quelle mesure ce *climat social* et ce *climat politique* — mettons que ce soit le vent de la guerre — peut entraver notre marche ou s'opposer aux intérêts primordiaux de la nation.

Dans la sphère des intérêts extérieurs de la nation portugaise, une simple constatation des faits permettra à tous de vérifier que nos idées, notre organisation politique, nos méthodes de travail n'ont porté aucune atteinte à nos alliances, ententes, amitiés ou collaborations avec ceux auxquels d'anciens engagements nous liaient ou qui représentaient une garantie pour la meilleure défense de notre liberté et de nos droits. J'estime superflu d'entrer en des détails sur un sujet que je n'aborde qu'avec un certain scrupule: le pays est aujourd'hui en mesure de juger si les intérêts de la nation et de l'empire ont été défendus et comment ils l'ont été au milieu de la plus grande convulsion que nous ayons certainement traversée depuis que nous existons comme nation. J'engage ceux qui n'ont pas encore pu rendre justice à nos intentions ni à nos actes à célébrer au moins les résultats que nous avons obtenus en laissant à l'histoire le soin de porter un jugement définitif. Cependant, s'il faut à cette dernière le témoignage de quelqu'un ayant vécu intensément tout le drame, je peux dire, je dois en toute conscience vous dire que, privés d'ordre interne, d'apaisement politique, d'unité nationale et d'esprit patriotique, de finances et de crédit, d'organisation et d'une haute direction de notre économie, d'armes et d'armée, de vaisseaux et de marine, d'un gouvernement stable, de discipline et d'autorité, bref, de tout ce qui constitue le travail, l'essence et l'esprit de ce régime, je ne sais comment nous pourrions établir une distinction entre notre propre intérêt et celui d'autrui, comment nous pourrions dégager la directive permanente de notre histoire de tout ce qui est fortuit et transitoire, et surmonter, avec des amis et des ennemis, de si considérables difficultés. Je n'affirme pas que d'autres, doués d'une ingéniosité exceptionnelle et au milieu du désordre habituel, ne fussent capables de les vaincre; je dis seulement que je ne saurais le faire d'une autre façon.

Le présent climat social ne nous trouble et ne nous préoccupe pas, nous qui avons pris position dès le début contre certains systèmes doctrinaires en vogue, sans cesser pour cela de nous ranger toujours au nombre de ceux que l'organisation sociale actuelle mécontente. Si la crise politique du monde, jointe au déséquilibre moral et à l'état de misère engendré par la guerre,

crée des conditions susceptibles de hâter une évolution favorable, elle n'en est pas moins capable de provoquer des bouleversements désastreux. Une tactique se dessine sur laquelle les yeux se ferment inconsidérément alors qu'il serait prudent de les tenir tout grands ouverts; elle consiste à réclamer des institutions faibles en vue de s'établir et, plus tard, à les vouloir fortes afin de se maintenir. Ce procédé ruinera bien des choses que l'on considérait, il y a peu, comme sauvegardées pour la civilisation occidentale.

J'estime qu'il est inutile et nuisible de conserver des illusions à ce sujet et de méconnaître les notions fondamentales de vie et de civilisation qui nous séparent de certains mouvements ou révolutions. Ce serait un manque de circonspection de notre part si nous, qui avons le sens des réalités, nous nous avisions de promettre effrontément monts et merveilles, et il ne serait guère prudent de nous joindre au grand chœur qui flatte les foules comme s'il était possible de rétablir en leur faveur d'anciens privilèges dont d'autres classes sociales ne jouissent à vrai dire pas.

Ces réserves faites, nous demeurons fidèles à notre première pensée concernant les ouvriers. « Avec la même sollicitude que nous avons mise à subvenir à d'autres besoins et la même ténacité que nous avons apportée à résoudre d'autres problèmes, il y a peu encore considérés comme insolubles, — disais-je en 1932, — nous nous occuperons de leur emploi, de leur habitation, de leur hygiène, de leur santé, de leur invalidité, de leur salaire, de leurs éducation, organisation et protection, de leur élévation sociale, de leur dignité; nous améliorerons leur condition ou, pour mieux dire, nous transformerons leur position dans la vie économique et l'État. » Nous n'excluons du nombre des plus vastes réformes dans le domaine économique et social que « celles qui méconnaissent le principe de la hiérarchie des valeurs et des intérêts et de leur plus parfaite conjugaison dans le cadre de l'unité nationale ».

Bien avant certains qui y ont fait de timides allusions, nous avons osé affirmer que la reconnaissance du droit au travail, quelque difficulté qu'il y ait à l'appliquer avant d'avoir procédé à de profondes transformations de l'économie d'aujourd'hui, représentera la grande conquête du siècle et le plus utile instrument de l'émancipation ouvrière. Bien avant d'autres qui, aujourd'hui encore, réclament timidement l'école unique et l'école gratuite, nous avons proclamé que l'instruction ne doit

pas constituer de fait un privilège des classes riches ou moyennes, mais simplement une voie ouverte aux plus capables pour une mise en valeur rationnelle de tous les éléments du milieu social. Et si les cadres de la vie sociale et de l'organisation politique demeurent ouverts — ce qui est, d'ailleurs, courant chez les peuples modernes — nous disposerons des bases qui nous procureront la sécurité nécessaire, la justice qui est due et l'égalité possible. De l'instruction aux plus capables, des places aux plus méritants et du travail à tous, voilà l'essentiel; le reste viendra par surcroît, comme dit l'Évangile.

Je dirai encore quelques paroles au sujet du climat politique par rapport à notre acte électoral.

Notre Constitution se signale par sa tendance marquée vers cette démocratie fondamentale que le système corporatif est appelé à réaliser lorsqu'il aura été étendu à toutes les branches de l'activité sociale. Je demeure convaincu que, faute d'autres formules plus parfaites qui sont encore à découvrir, c'est celle-là qui convient le mieux au peuple portugais sinon aux autres, car, grâce à elle, l'État devient l'image fidèle de la nation. Sous son régime, on pourra pertinemment dire que l'État, c'est la nation socialement organisée.

Par ailleurs, usant de la prudence de celui qui travaille dans un monde instable et en ébullition, la Constitution politique admit elle-même plusieurs formules de compromis avec d'autres idées et institutions courantes. Je ne vois aucune raison et il est surtout trop tôt pour sacrifier des solutions qui ont vraisemblablement de l'avenir à des formules dont il y a lieu de dire que les ans et l'usage ne les ont pas ennoblies mais plutôt fatiguées. Ce qui est incontestable, cependant, c'est qu'une opinion publique internationale s'est formée au sujet de ces manifestations de la volonté populaire par voie électorale et nous ne trouverons que de l'avantage à ce que celle-ci se manifeste une fois de plus en ce moment. Comme nous sommes d'avis que l'on ne saurait gouverner contre la volonté persistante d'un peuple, que le nôtre dise s'il faut changer de système.

Je ne pense pas que la formule « pour la nation à travers le parti » ait jamais été sérieusement appliquée en Portugal ou soit susceptible de l'être. Que ce soit aux heures de crise nationale ou chaque fois que la conscience publique a reconnu ouvertement la nécessité de faire prévaloir les intérêts de la nation sur les luttes partisanes stériles, on s'est appliqué à éviter le régime et l'esprit de parti de manière à résoudre les problèmes

ou à satisfaire les nécessités collectives de la nation en se plaçant à un point de vue qui dominait les rivalités de personnes ou de groupes. Que l'on y soit parvenu au moyen d'ententes ou de trêves parlementaires, de gouvernements de concentration extra-partisans ou nationaux, par la neutralisation de certains ministères, cela revient au même lorsqu'on prétend savoir si l'esprit de parti agit de façon favorable ou non sur le gouvernement du pays.

Guidés par cette leçon si claire de l'expérience, nous avons essayé de nous situer sur le plan national pour considérer les problèmes à résoudre, les hommes et les méthodes à appliquer. Avec d'autres, nous pouvons affirmer que tout ce qui est national est à nous, que tout ce qui par son but et son esprit est national, nous le prenons comme programme, comme aspiration, comme méthode. Aussi est-ce en toute sincérité que nous engageons tous, sans distinction d'origine, de classe, de foi religieuse, de références, d'affiliation antérieure à un parti, à travailler ensemble pour le bien de la nation.

Sans doute leur est-il exigé de souscrire à un petit nombre de principes qui constituent la base et la condition du travail en commun, sans préjudice des qualités morales dont doivent nécessairement faire preuve tous ceux qui sont au service du bien public. Mais personne ne s'en étonnera. Il y a plus de vingt ans, j'ai eu le courage de proclamer que tout État, même s'il est libéral, obéit à une conception philosophique et que tout gouvernement est par lui-même une doctrine en action. Si quelque leçon est nettement à tirer de cette guerre, c'est que le libéralisme s'est trompé en mettant sur le même plan la vérité et l'erreur. Il a bien fallu reconnaître — et beaucoup le devront faire en dépit de leur entêtement — qu'il y a pour les peuples et dans la conduite de leur vie collective du mal et du bien, de la vérité et de l'erreur, des doctrines de vie et des doctrines de mort que nous connaissons à leurs fruits sinon par l'esprit.

Fidèles à cette pensée, nous n'avons pas voulu que l'Union nationale constituât un parti. Non seulement elle demeure ouverte à tous les hommes de bonne volonté (cet organisme est une sorte de volontariat de la politique) mais elle s'abstient de toute intervention dans l'administration des affaires publiques et n'aspire pas à recruter des fonctionnaires ni du personnel politique. Il est notoire que pour remplir les plus hautes fonctions

de l'État, du gouvernement, des Chambres et de l'administration, point n'est besoin de faire partie de ses cadres. C'est là peut-être la cause d'un certain affaiblissement de cet organisme politique, voire de l'État, mais il nous est toujours apparu que la dépuration de l'esprit de parti exige tous les sacrifices et justifie bien l'effort de toutes les tentatives.

Suivant cet ordre d'idées, rien n'empêche l'Union nationale d'inscrire sur les listes qu'elle présentera aux suffrages du public le nom de personnes qui, par leur formation mentale ou leur façon d'être, ne sont point disposées à souscrire à tel ou tel autre de nos principes, mais qui peuvent remplir utilement leur mandat de députés. Pas plus que d'autres, ces personnes ne sont priées au nom de la discipline — et ne l'ont jamais été — de voter à l'appui de n'importe quelle mesure ou n'importe quelle attitude. Ce que tout parti exige de ses membres en manière de règle indispensable de vie et de travail dans les systèmes réputés les plus libéraux et démocratiques, nous ne l'exigeons pas, nous. Les suffrages libres des consciences éclairées par l'étude des problèmes et l'amour de la patrie nous semblent suffisants.

J'ignore si certains qui s'imposent une attitude d'hostilité voudront disputer les élections en concourant avec une liste à eux, une liste, mettons, pour la commodité d'opposition. Ils peuvent le faire et en ont le droit. Et si du fait qu'ils représentent de hautes valeurs mentales et morales ou qu'ils constituent de véritables autorités sociales — hélas! si rares de nos jours et dans notre pays — ces candidats s'avèrent supérieurs à ceux de l'Union nationale, la nation aura même tout à gagner en les préférant. Je ne ferai qu'une réserve: qu'ils se dépouillent de leur esprit de faction, s'ils l'ont, de leur esprit de parti, s'ils le conservent, ainsi que de leurs préjugés, car rien de tout cela n'intéresse le pays, ou, plutôt, le pays tient essentiellement à ce que rien de cela ne ressuscite.

Aucun de nous ne suppose que la doctrine, le programme et les actes du gouvernement soient sans cesse l'objet de l'assentiment général et, par voie de conséquence, qu'il n'existe pas un nombre plus ou moins élevé de gens dont la formation mentale, les sentiments personnels ou d'anciens engagements et liens ne les prédisposent pas à nous donner leur adhésion ni moins encore à nous offrir leur appui ou leur approbation. Mais comme nier n'est point construire, je me suis appliqué à connaître à travers

les éléments d'information dont nous disposons quelles sont leurs idées concrètes en matière de gouvernement qui pourraient être utiles ou profitables au pays. Voici ce que j'ai constaté. La meilleure part de l'activité mentale de beaucoup d'ennemis du régime s'emploie à des insultes de caractère personnel dont le plus grand nombre me reviennent, je ne dirai pas pour me faire honneur mais de droit. J'estime, cependant, que, passée la première semaine, un pareil bagage serait insuffisant pour gouverner ou pour résoudre le plus insignifiant des problèmes nationaux.

Outre cet emploi que certains ennemis du régime font de leur activité et qui définit si caractéristiquement les méthodes politiques du passé, il y a, si j'ose dire, deux chapitres: l'un, plein de phrases sonores et creuses sur ces mêmes libertés si prônées qui nous furent libéralement refusées jadis, peut-être en leur propre nom; l'autre, contenant le sommaire des problèmes permanents et des réelles nécessités du pays pour lesquelles on exige que satisfaction immédiate leur soit donnée.

Ce qu'il y a de plus étrange à cet égard, c'est que tout cela provient de la plus complète et obscure méconnaissance de l'activité gouvernementale de ces dernières années. Le pire est que tant que Lisbonne demeurera le pays politique, le cas pourra se renouveler, car on réclame des choses qui sont déjà faites et il y en a d'autres auxquelles on travaille partout avec acharnement, au vu et au su de tout le monde. Cette Lisbonne-là semble n'avoir pas la moindre idée des routes ni des ports de commerce ou de pêche, des ouvrages d'hydraulique, du repeuplement forestier des montagnes et des dunes, de la colonisation intérieure, des aérodromes, des améliorations rurales, des écoles et de l'installation des services publics, de la restauration des monuments, des maisons ouvrières, de l'urbanisation des cités et des villes, en somme, de rien du tout. Et elle continue toujours à réclamer l'infini.

Une autre remarque. Si un délai de cinq ou six ans est prévu pour l'exécution d'un plan parce que les conditions de la vie au Portugal ne permettent point de l'écourter, on est malvenu à exiger qu'il soit achevé au bout de la première année. La seule chose qui soit susceptible d'être discutée, c'est si les principes suivant lesquels ce plan ou programme se déroule, si les bases sur lesquelles il repose, si les ressources dont il dispose garantissent ou non son exécution intégrale.

Ces considérations m'amènent à vous dire que depuis que nous avons pu formuler la synthèse des aspirations et des nécessités de la nation protugaise, j'ai constaté qu'il y a peu de chances de pouvoir établir une base doctrinaire ou de constituer un groupe sérieux d'hommes méritant le nom de parti politique, comme cela se fait couramment dans d'autres pays. A cette impossibilité technique ou de principe, il y a à ajouter l'observation suivante.

Que Dieu me garde de dénaturer les enseignements de l'histoire, mais si j'ai bien compris, sous de trompeuses apparences, la réalité pure, la réalité sèche du parlementarisme et de l'esprit de parti portugais paraît consister en ce que nous n'avons jamais compté qu'un grand parti et, tout au plus, un autre ou d'autres qui le relayaient pendant qu'il se reposait des fatigues du pouvoir. Et lorsque par hasard il en fut autrement, ce fut pire, car le fractionnement des partis entraîna l'incapacité de gouverner.

Tout nous amène à la même conclusion: épuiser, si possible, la force d'un régime national et ne comportant point de partis que les peuples blessés dans leur chair et divisés dans leur esprit nous envient et que nous, aveugles et infortunés que nous sommes, nous ne savons pas toujours estimer à sa juste valeur.

Il me reste à examiner un point délicat qu'il fallait bien aborder courageusement quelque jour. Que ce soit donc aujourd'hui.

Le maintien d'un certain nombre de personnalités dans l'exercice de la même fonction pendant une durée qui dépasse celle que notre instabilité habituelle pouvait désirer ou prévoir aura pu laisser l'impression que toutes les voies d'accès sont indéfiniment barrées, au préjudice des désirs de renouvellement, des talents nouveaux, des ambitions légitimes. Le régime (personnellement moi-même peut-être) pourra paraître un arbre touffu sous l'ombre épaisse duquel rien ne peut politiquement croître ni verdoyer. C'est tout à fait injuste et inexact.

En ce qui concerne l'ensemble des autorités, les chefs de l'administration et les hommes du gouvernement, les choses se passent tout juste avec la même stabilité qu'en tout pays en ordre et bien gouverné. Quant au chef de l'État, je considère comme une faveur insigne de la Providence que le pays ait compris l'inappréciable avantage de son maintien au pouvoir et qu'il lui ait imposé par des plébiscites successifs de continuer à remplir ses hautes fonctions. En ce qui a trait au chef du gouvernement, tous les gens réfléchis pourront conclure que la

question n'offrirait quelque intérêt que s'il existait, de droit ou de fait, une dyarchie au Portugal. Mais la Providence qui nous a délivrés de tant d'erreurs et de dangers par l'entremise de la prudence et de la modération des hommes a voulu aussi nous épargner celui-là. L'un des principes du régime que j'adopte et que je suis le plus fidèlement, c'est qu'on ne saurait jamais avoir raison contre le chef de l'État, ce qui revient à dire que les problèmes politiques n'ont qu'un seul arbitre suprême, aux décisions éclairées, auquel toutes les forces se soumettent.

Il ne me pourrait jamais venir à l'idée de tirer des conclusions flatteuses de cet état de choses, en échangeant, de la sorte, le patriotisme pour la vanité. Au contraire, j'ai toujours jugé que la force et l'intérêt du pays ne consistent pas à offrir un exemple de longévité gouvernementale, mais plutôt à disposer de beaucoup d'hommes préparés pour exercer les hautes fonctions de l'État. Au surplus, ni l'ambition ni l'intérêt ne me poussent à gouverner (il m'est permis de le dire car ce n'est pas là une qualité, c'est un défaut). Mon seul désir, profond et sincère celui-là, est qu'une œuvre à laquelle tant d'êtres ont consacré leur vie quand ils ne la lui ont pas sacrifiée, ne soit pas exposée à l'incompréhension ignare, à l'incompétence totale, à un remous de mentalités si basses et de passions si viles qu'elles nous déshonorent en tant qu'hommes et nous couvrent de honte et nous trahissent en tant que Portugais.

Deux mots encore pour adresser un appel au pays. Notre peuple répugne au vote, que ce soit par tempérament, parce qu'il garde un fâcheux souvenir des contrariétés et des dommages qu'il lui causait jadis, par commodité, par confiance dans les personnes ou, qui sait! par une méfiance innée du procédé. Mais il y a des occasions où on peut lui demander de lourds sacrifices. Nous lui avons épargné celui de verser son sang pour défendre l'intégrité, l'honneur et les droits de la nation; nous ne pouvons pas lui épargner celui du vote par lequel il exprimera sa volonté aussi nettement que possible.

Nous devons organiser notre vie sans la soumettre à des systèmes, des modèles ou des goûts étrangers. Mais c'est précisément cette attitude digne et indépendante qui nous engage en ce moment à affirmer sans subterfuges notre conscience politique et notre volonté de nous gouverner à notre gré.

Voter, dans ces conditions, est un grand devoir.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Les élections générales

Interview de M. Salazar

(14 novembre 1945)

Peu de jours avant les élections, le président du Conseil accorda deux interviews sensationnelles au journaliste M. Antonio Ferro. Elles parurent simultanément, les 14 et 15 novembre, dans le *Diario de Noticias* et le *Século*, les deux plus grands journaux portugais, et furent reproduites, en tout ou en partie, dans beaucoup d'autres feuilles. Dans la première, M. Salazar a passé en revue sa politique extérieure pendant la guerre et démontré qu'elle fut empreinte de loyauté indéfectible envers l'Angleterre, laquelle la comprit et l'appuya parce qu'elle l'estima nécessaire. La guerre terminée, on s'est aperçu combien cette politique était noble et pleine de dignité. Elle assura la paix au Portugal et sauva son honneur et l'intégrité de son empire. « Je serais mort de chagrin si la moindre parcelle de l'empire m'avait échappé des mains », dit le président du Conseil, principal garant de notre politique extérieure.

Il ne manqua point de parler, dès la première interview, de la politique intérieure, de l'importance ou non importance du mouvement de l'opposition. Nous reproduisons cette partie de ses déclarations.

— N'avez-vous pas été, monsieur le président, surpris de la violence avec laquelle l'opposition s'est manifestée ?

Réponse loyale et juste:

— Nullement, car je sais fort bien que « gouverner, c'est mécontenter », et je sais aussi que ce phénomène est extérieur plutôt qu'intérieur. A l'étranger, le vent souffle en ce moment (à quoi bon se leurrer ?) de ce côté-là... Mais, savez-vous, je suis persuadé que certains de ceux qui ont souscrit les fameuses listes ou se sont déclarés contre le gouvernement — pour ne point parler de ceux, fort nombreux, qui ont signé sans rien comprendre — ignoraient il y a quelques semaines qu'ils pourraient devenir nos ennemis ou même souhaiter notre chute. Ils vivaient paisiblement, plus ou moins heureux, avec plus ou moins de difficultés selon leurs ressources. Quelques phrases prononcées et quelques mythes brandis, il n'en a fallu guère davantage pour tourner immédiatement l'esprit de quelques-

uns et les enivrer. Ils seront nombreux à se repentir, vous verrez, lorsqu'ils reviendront à eux...

— Croyez-vous que les élections du 18 seront absolument libres ?

Le chef du gouvernement répond avec énergie:

— Absolument libres, aussi libres que celles de la libre Angleterre. A été recensé qui l'a bien voulu et votera qui voudra. Le recensement accuse, par rapport à 1925, un surcroît de soixante-dix pour cent d'électeurs. Nos ennemis ne sont peut-être pas encore tous recensés ? Je l'admets volontiers. Mais beaucoup de nos amis ne le sont pas non plus. Les oppositions peuvent aller librement aux urnes et, en outre, entière liberté leur a été laissée de soutenir leurs candidatures et de critiquer l'œuvre du gouvernement. Est-ce manque de préparation ? Pas plus sensible en tout cas que celui des partisans du régime actuel qui ne vivent point des électeurs ni d'appels incessants aux urnes...

— Une dernière question, la plus hardie de toutes peut-être, sur les raisons qui ont amené M. Salazar à appeler l'opposition aux urnes. On dit que cet appel n'est pas étranger à une suggestion très discrète de quelques nations alliées...

Réponse sobre, presque sèche:

— Nul ne nous ferait cette injure, et le gouvernement n'accepterait guère davantage des « aimables suggestions » de ce genre... Ce n'est pas nous, ce sont nos adversaires qui acceptent et sollicitent même l'opinion des étrangers sur nos questions internes et règlent leurs actes sur ce jugement.

***

La seconde interview fut exclusivement consacrée à la politique intérieure. Le président du Conseil rappela les bienfaits réels que le pays doit au régime politique actuel, bienfaits tangibles que l'opposition méconnaît sciemment. Comme il s'agit d'une œuvre que tous peuvent voir de leurs yeux, l'opposition s'est discréditée en montrant que rien ne l'intéresse hors le pouvoir pour le pouvoir. M. Salazar expliqua pourquoi l'ajournement des élections réclamé par les adversaires du gouvernement ne se justifiait pas:

— Il n'y avait aucune raison juridique ni politique pour ajourner les élections. Elles avaient été fixées au dernier jour avant la date prescrite pour que l'Assemblée se réunît afin de

voter la loi budgétaire. Les actes de cette importance ne sauraient dépendre des intérêts du gouvernement ni de ceux de l'opposition. Bien des gens raisonnent comme si ces élections représentaient la suppression d'un régime dictatorial et le retour à la constitutionnalité. Ils oublient que cette dernière vient de loin et se maintient toujours. C'est en satisfaisant le désir de l'opposition que l'on agirait en vrai dictateur. Il est pour le moins étrange qu'une telle suggestion vienne des démocrates. Si l'opposition ne va pas aux urnes, c'est uniquement parce que cela ne convient point à ses fins. Ces élections ne sont d'ailleurs pas les dernières; à la première occasion ils pourront nous livrer bataille.

***

C'est ainsi que la nation portugaise a été consultée pour savoir si elle approuvait ou non la politique suivie et les résultats. Les Portugais n'ont jamais aimé voter, comme l'a fait remarquer M. Salazar dans son dernier discours. Pour cette raison et parce qu'il n'y avait pas pour les stimuler la concurrence des adversaires, la votation du 18 novembre peut être considérée comme notable. Les ennemis du gouvernement y ont pu assister et la contrôler dans les salles de vote. Et s'ils ont vu et contrôlé, ils savent que le résultat en est véridique et que le gouvernement compte sur l'appui de la meilleure et la plus grande partie de la nation.

La solution nationale

Discours de M. Salazar

(23 février 1946)

MESSIEURS,

L'objet de cette réunion de la Commission centrale, du Comité consultatif et des présidents des Commissions de district de l'Union nationale est d'échanger des vues au sujet du moment politique et d'approuver quelques modifications au statut de cet organisme. A l'heure où se regroupent les forces politiques qui sont à la base du régime, il convient d'attirer l'attention sur l'intérêt qu'offrent ces travaux. C'est le seul but de mes paroles.

I

L'opposition n'a point concouru de façon effective aux dernières élections; mais celles-ci ont été précédées d'un débat si large et si libre qu'il a permis d'apprécier avec assez d'exactitude les intentions, les méthodes et les possibilités. Bien que l'ennemi — appelons-le ainsi pour la commodité du discours — ait apporté dans la discussion plus de passion que d'intelligence pratique, bien qu'il ait beaucoup sacrifié au subjectivisme de nos vieilles luttes partisanes, il semble bien que la plupart des problèmes qui constituent la vie même de la nation aient été débattus en ce laps de temps et que l'on ait agité toutes les idées qui permettent de gouverner un peuple et, hélas! de le ruiner aussi.

Les positions respectives étaient, sans entrer dans des détails mais avec assez d'exactitude, les suivantes: deux fortes raisons militaient pour le régime: l'incontestable succès de sa politique de guerre et la vaste et profonde œuvre réalisée pendant les quelque vingt ans dont il porte la responsabilité. L'ennemi a tiré des difficultés momentanées et de la cherté de la vie son unique argument pour battre en brèche l'ensemble de l'organisation corporative, en s'appuyant, dans sa lutte contre un régime de discipline et d'ordre, sur cette espèce de mythes verbaux par lesquels l'Europe, faute de pain, trompe sa faim.

Lorsque la majorité du peuple britannique, qui doit la victoire à Churchill, refusa à celui-ci et à son parti la confiance sans laquelle on ne saurait gouverner, un grand journal, devançant les commentaires erronés que la conscience du monde pouvait faire, s'empressa de lancer cette phrase, synthèse philosophique

du verdict de l'opinion publique: « La reconnaissance appartient à l'histoire, elle n'appartient pas à la politique. » Je ne nierai point la valeur de cette sentence qui, toutes proportions gardées, eût fort bien pu nous convenir aussi; elle apporte en tout cas une consolation providentielle aux grands vaincus des luttes électorales. Mais le problème prend d'autres aspects dont le plus saillant est celui-ci: dans la chaîne ininterrompue de la vie des peuples, le passé est le plus sûr fondement de l'avenir, et ceux qui furent des réalisateurs attestent par leur œuvre ce dont ils sont capables.

La nation a pu établir des comparaisons qui l'ont amenée, me semble-t-il, à exprimer par la voie des élections de novembre ces deux sentiments: la reconnaissance et la confiance. Et il y a plus que les élections. Ces messages éloquents, presque naïfs, de populations tout entières, comme celles des archipels, ce remerciement collectif des femmes portugaises pour la paix dont elles ont pu jouir, remerciement si sincère et spontané que, dirait-on, l'anxiété contenue dans les âmes pendant des années y fleurit, par la grâce de la nature, en vœux et bénédictions, toutes ces démonstrations ont, à mon avis, le même sens profond et nous engagent pareillement. Mais, examinons le revers de la médaille.

Dire que les élections ont *créé* une opposition au régime est une erreur; il est plus exact de penser qu'une opposition existait, née du précipité des mécontentements provoqué par l'action gouvernementale et du désir de renouveler les personnes ou les principes sociaux et politiques, et qu'elle s'est prononcée pour la lutte. Ce qu'elle a fait de la liberté qui lui fut accordée, pas la peine de le signaler. Dans ce cas comme dans d'autres pareils, on a pu constater qu'elle n'a rien appris ni rien oublié du peu, très peu qu'elle avait à oublier. Dans la fièvre du combat, quelques-uns ne s'aperçurent même pas de la contradiction qu'il y avait entre leurs attaques à propos du manque de liberté et les positions d'où ils frappaient leurs coups, positions créées, maintenues, honorées et rémunérées par la longanimité, la grandeur d'âme, l'esprit national qui président aux actions du gouvernement. Autre constatation évidente, qui chaque jour s'affirme plus nette à nos yeux: au Portugal, la liberté ne sait se limiter ni se discipliner elle-même; si à la liberté de parole qui fut consentie s'était ajoutée une plus grande liberté d'action, l'ordre eût risqué d'être subverti.

Quels étaient les desseins de l'opposition? En mettant les choses au mieux, elle aspirait simplement à un changement des

hommes politiques. Nous autres Portugais, nous sommes à peu près de la même stature et l'on peut admettre que nous sommes tous taillés sur le même modèle de moralité moyenne. Cependant, d'autres hommes, se subordonnant au même système d'idées, guidés par les mêmes principes, animés de la même ambition de servir, les yeux fixés sur les mêmes nécessités de la patrie, pourraient, par des procédés différents, trouver d'autres chemins, produire l'impression que d'autres voies d'accès sont ouvertes. Mais ce n'est pas là le cas.

Ce dont il s'agit, c'est de tenter un *retour* ou une *révolution* par la voie constitutionnelle, si possible, ou par toute autre. Au premier rang prirent place, amicalement raccommodés, les survivants de tous les partis politiques, jadis irréductibles et irréconciliables. Ils firent preuve de la plus touchante fidélité, sauf quelques légères retouches, aux principes et méthodes qui jetèrent le discrédit sur la politique et l'administration du pays et qui, au lieu de nous unir, nous faire prospérer et nous élever, ne firent qu'amoindrir, appauvrir et anarchiser. A l'exception de ce que l'on doit à l'action méritoire de quelques-uns, c'est là un fait historique qui ne souffre aucun démenti.

Plus en arrière, dans l'ombre prudente et discrète, accoururent aussi au rassemblement fortuit des oppositions ceux qui, tout en reconnaissant comme nous la décrépitude d'un certain nombre de principes et leur manque d'adaptation aux temps nouveaux, redoutent la révolution sociale entreprise par nous et voudraient la faire violemment pour leur propre compte... ou pour le compte d'autrui.

Il ne semble guère que les desseins des premiers soient viables. Même si l'on fait abstraction des circonstances spéciales du cas portugais, on peut tenir pour assuré que le monde, las ou désabusé, écarte du terrain politique les moyens termes et se range délibérément à droite et à gauche. Le débat ne porte plus sur le mouvement social en marche mais bien sur les meilleures méthodes politiques de le mener et de le faire triompher sans détruire les valeurs matérielles et morales de l'agrégat social. Il s'avère de plus en plus évident que puisque la résurrection des morts est humainement impossible, la Constitution de 1911 pourrait tout au plus passer comme un cadavre sur un cimetière en ruines.

Nous sommes donc amenés à conclure que, seules, deux solutions s'offrent à nous: la *solution nationale* qui est en vigueur et une *solution d'extrémistes*, même si ceux-ci consentent, par

politesse et camaraderie, à y accéder par l'antichambre des partis ressuscités. Ils disposent du moins de la grande force que donne une logique solidement assise sur de faux principes. Peu leur chaut de la liberté; ils l'exigent pour vaincre, mais s'en passent pour gouverner.

Si l'opposition s'était présentée aux urnes et que, par-ci par-là, ses forces l'eussent emporté sur les nôtres, elle siégerait à cette heure à l'Assemblée nationale. Du moment que des problèmes de cette envergure sont posés sur le terrain électoral, on ne peut qu'accepter loyalement les conséquences de l'incertitude et des aléas du suffrage. Mais le bon peuple portugais, avec une entière franchise en présence des réalités et des périls, comprit, pour son propre intérêt, qu'il ne s'agissait plus de témoigner dans ces joutes des préférences personnelles, mais de choisir des principes qui, dans leur synthèse ultime, interprètent la vie même des hommes et des nations.

Après avoir abandonné les urnes pour les raisons ou sous les prétextes connus de tous, les uns suivront ces voies obscures où, grâce à notre vigilance, l'ivraie des conspirations n'a pu prendre racine ni croître, d'autres s'érigeront ouvertement en paladins d'une opposition *à tout* et *partout*. Cela revient à dire qu'après avoir quitté le champ propre aux luttes ou débats, la politique de parti envahirait hors de propos toutes les manifestations de la vie sociale. Il faut qu'à ce sujet je m'explique clairement.

Nous avons démontré, par la voie des institutions, des lois et des actes du gouvernement, que notre souci dominant est de ramener tout, de tout intégrer au plan national. Nous n'avons jamais cessé de considérer la nation comme l'essence indéfinissable de la continuité historique des Portugais à travers les siècles, comme leur patrimoine matériel et moral. Nous nous devons tous à elle, tous nous nous sacrifions à ses intérêts supérieurs, nous bénéficions tous directement ou indirectement de son prestige et de sa grandeur. Pour éviter que ce sentiment ne soit atteint dans son intensité affective ou en tant que source d'action, il nous a fallu exclure de la vie courante, vu le dérèglement passionnel des Portugais, tout ce qui pouvait rompre l'unité morale de la nation. De là notre volonté et notre soin d'empêcher que les organisations culturelles, récréatives, professionelles ou autres, et, pour autant que possible, les organismes eux-mêmes ne s'immiscent dans les luttes ou n'en soient le

théâtre; qu'ils mènent librement une vie que seules les grandes lignes de l'intérêt national limiteront.

La nation nous est ainsi apparue comme elle est ou comme elle doit être: une unité dotée d'homogénéité et de cohésion dans tout ce qui est essentiel à sa vie collective. C'est en ce sens que son honneur et son prestige ont été préservés; c'est en partant de ce principe qu'elle a été gouvernée avec la volonté intransigeante de défendre ce que, toute considération étrangère mise à part, l'on tient pour son intérêt général.

Eh bien! puisque d'autres voies mèneraient à nuire à la pensée et à l'éthique du régime, nous sommes tenus d'éviter par tous les moyens à notre portée que ne soit détruit ce qui a été construit au prix de tant d'efforts. Et parce que l'expérience montre que certains n'ont pu se dégager de l'étroitesse de leurs sentiments de groupe, nous souhaitons loyalement que l'on comprenne bien à quel point il est douteux que nous puissions continuer de traiter sur le plan national ceux qui s'obstinent à se confiner et à agir sur le plan des partis.

II

A mon avis, c'est pour nous un avantage inappréciable que de pouvoir nous appuyer sur une pensée politique, notamment en ces heures critiques d'après-guerre, car l'atmosphère internationale me paraît particulièrement confuse et il est difficile de découvrir avec précision sur quelles idées on est en train de reconstruire le monde. Je ne parle pas de la haine qui rend si désagréable l'atmosphère internationale et qui, à divers points de vue, nous a fait reculer des siècles, non sans diminuer le pauvre droit des gens. Mais la haine finit par fatiguer; elle passera avec le temps. Il faut se rendre compte que la guerre a creusé des abîmes de passion. La misère, les souffrances des peuples qui ont dû combattre, l'effort dépensé dans la lutte, les richesses à jamais perdues, le spectacle prolongé de la douleur ont endurci les âmes et réclament du ciel et de la terre le châtiment. Souhaitons que les esprits s'apaisent et que soient rétablies les règles de vie sous lesquelles les vaincus eux-mêmes pourront vivre un jour. Je ne parle donc pas de ce qui domine les rapports entre vaincus et vainqueurs sous l'influence de la passion; je parle de ce que tout observateur de bonne foi qui s'intéresse aux résultats, je ne dirai pas du débat mais de la lutte, peut entrevoir derrière les discours de circonstance, con-

gratulatoires et solennels, des grandes assemblées internationales. J'ai l'impression — et puisse-t-elle être mal fondée — qu'au seuil de ce monde nouveau il existe quelques malentendus, quelques contradictions et faiblesses qui troublent profondément l'atmosphère. Je me bornerai à donner un exemple de chacun pour mieux me faire comprendre.

Nul peuple vraiment civilisé ne peut manquer de garantir par ses lois et dans la réalité les droits fondamentaux de la personne humaine. Une grande partie de la guerre a été faite en leur nom, mais ils ont donné lieu à un malentendu qui menace de laisser des traces funestes dans les institutions européennes. Ce malentendu est né du fait que l'on a admis sans mûre réflexion, comme un axiome, cette triple éducation: liberté égale démocratie, démocratie égale parlementarisme et parlementarisme égale opposition. Il est cause que l'opposition portugaise ait accusé le régime de dictature parce que le ministère ne tombe pas devant les Chambres. Somme toute, le problème peut se ramener à ceci: le degré et l'efficacité des libertés individuelles dépendent-ils essentiellement d'une certaine forme d'organisation du pouvoir? La réponse *quant à la doctrine et à la pratique est franchement négative*, mais ceux qui voulaient se dérober aux discussions gênantes ont tourné çà et là la difficulté en habillant ou même seulement en baptisant leurs institutions à la mode du jour. Dieu veuille qu'il n'en résulte d'autre mal que l'anarchie du dictionnaire.

Une autre question. Il n'y a pas de doute que le monde ne soit plein du mot liberté. Ici, il est pris dans le sens d'indépendance politique, ailleurs dans celui d'indépendance économique; dans certains milieux, il signifie émancipation et égalité raciale, dans d'autres suppression des privilèges de classe; plus près de nous, on entend par lui l'abolition des monarchies (aussi libérales, du moins virtuellement, que les républiques), plus loin, la carence du pouvoir elle-même. Cependant, bien que répété dans toutes les langues et retentissant sous tous les cieux, le nom de cette déesse fameuse et décevante ne demeurera pas attaché à notre époque; et voilà pour la contradiction.

Je persiste à croire que pour le bien des hommes et de leur vie en société, on pourra toujours compter sur l'autorité nécessaire et sur la liberté *possible;* mais quel que soit le degré de liberté politique dont on jouira dans l'avenir, en ce moment la liberté économique se meurt.

JANVIER 1947

Nous sommes au nombre de ceux qui sont restés avec une entière conviction fidèles à l'idée qu'une liberté raisonnable est salutaire à la vie économique et nous n'avons pas hésité à la garder dans les domaines et la mesure compatibles avec l'intérêt général. Mais il paraît chaque fois plus évident qu'indépendamment des raisons propres du temps de guerre, d'autres persistent qui justifient le maintien et le développement de deux tendances qui comportent des restrictions à la liberté: l'organisation et l'interventionnisme de l'État. La politique sociale qui nous apparaît comme le signe distinctif de notre époque réclame un meilleur emploi et un plus juste partage des richesses; ni l'un ni l'autre ne sont possibles s'ils ne sont subordonnés à des programmes qui dépasseront souvent le plan national pour se situer sur le plan mondial. Par ailleurs, un pareil ordre de travail n'est guère possible sans que les éléments nationaux aient été systématisés au préalable et que les organes et les facteurs de la production aient été aménagés. Que l'État devienne lui-même producteur et distributeur des richesses créées ou qu'il se borne à encourager l'économie et à la diriger, à imposer des règles de justice distributive et assurer la discipline du travail, cela nous rendra distincts des socialistes et des communistes par exemple. Mais dans les deux cas, l'organisation et l'interventionnisme seront la loi, et cette loi — que nous le veuillions ou non — représente le crépuscule de la liberté économique. Tant il est vrai que les hommes ne peuvent définir leur propre liberté, mais tout au plus jouir de celle que la vie leur consent.

Je tiens pour erronée et dangereuse une certaine tendance à défendre, sur le plan de la théorie et sur celui des réalités pratiques, l'uniformité des régimes politiques comme base indispensable de la coopération internationale. Celle-ci devra se contenter des principes communs qui caractérisent la civilisation moderne; parfois elle sera même contrainte de se contenter de moins... Mais si la vie internationale doit être aussi intense qu'on nous l'annonce, il me semble que les régimes politiques ne seront pas indifférents pour la conduite des affaires du monde. C'est sur ce point que je constate les lacunes auxquelles j'ai fait allusion tantôt.

La pureté des intentions n'est pas en cause, pas plus que l'équité des questions ni la correction des procédés; il ne s'agit que des moyens d'action politique. A chaque instant se fait sentir le besoin d'une prompte décision qui ne peut émaner que d'un pouvoir exécutif fort, soutenu au surplus par la force de

l'opinion. La première condition dépend au plus haut point des institutions et c'est en elles qu'il faut chercher une solution aux diffcultés; la seconde est surtout une question d'éthique car, en règle générale, les États civilisés ne peuvent agir ni en marge de la conscience de la nation ni contre elle. Le constater, c'est conclure qu'un grand État ne peut jouer le rôle de dirigeant dans la politique du monde s'il ne veille particulièrement à la formation de son opinion publique. Deux problèmes pointent à l'horizon; la radiodiffusion et l'information mondiale. Il s'agit de les résoudre de façon à assurer l'objectivité, la justice et le respect d'autrui, ou bien ils deviendront des facteurs de trouble pour le monde. Nul ne peut affirmer de nos jours que les solutions obtenues par l'entremise d'organisations capitalistes, qui ne portent aucune responsabilité politique et n'ont d'autre but que le gain, ou par la voie d'organismes publics au service d'idéologies incendiaires, répondent aux besoins et aux aspirations des peuples. Il n'est déjà pas bon que les petits États soient fouettés par des vents contraires à leur formation et à leurs intérêts, mais ce serait un désastre si les grandes puissances n'étaient pas convenablement garanties dans le domaine moral et politique pour pouvoir remplir leur rôle de dirigeantes.

III

En examinant quelques aspects et principes de la vie internationale, j'ai passé sous silence le nouvel organisme de coordination et de coopération que l'on désigne sous le nom de Nations Unies. Je l'ai fait à dessein, pour deux raisons: parce que nous ne faisons pas encore partie dudit organisme et parce que l'esprit des hommes importe davantage pour la paix du monde que les paroles de la Charte et ses organes.

En avril, nous serons à Genève pour voter la dissolution de la Société des Nations ainsi que le règlement et la remise de ses biens aux Nations Unies. Partisans fidèles de la Ligue, nous assisterons au dernier acte de son existence, qui ne fut sans doute pas toujours brillante ni couronnée de succès, mais bien intentionnée généralement, du moins aimons-nous à le croire. On ne peut s'empêcher de voir un certain manque de logique dans ce vote par lequel nous et d'autres aussi allons nous dépouiller de ce à quoi nous avons contribué, et cela au profit d'une organisation dont nous ne faisons point partie. Mais il n'y a pas d'autre solution et la vie est, à l'heure actuelle, si privée de logique que ce n'est même pas la peine de le faire remarquer.

JANVIER 1947

Ce qui paraît plus étrange, c'est la désinvolture avec laquelle on a désigné à Londres les juges de la Cour permanente de Justice internationale de La Haye en l'absence et à l'insu de quelques puissances intéressées. Je conclus de tout cela qu'il ne semble pas que l'étude de la transition entre l'ancien et le nouveau régime, étude approuvée à San-Francisco, ait été très approfondie ni de nature à éviter ces incohérences. Mais le monde est malade et il y a des problèmes si graves à résoudre qu'il ne sert de rien de discuter sur des vétilles.

Pendant leur première session, les Nations Unies n'ont été qu'une association de vainqueurs où siégeaient tout au plus quelques artisans de la dernière heure. Après ses premiers travaux de constitution, cette association devra commencer à élargir sa sphère et à ouvrir ses portes non seulement aux neutres (même ceux qui n'ont pas collaboré autant que nous-mêmes), mais aussi aux vaincus d'hier. Ce n'est que par là qu'elle pourra aspirer à représenter vraiment l'univers, sans exclusions injustifiées.

C'est pour ces motifs que n'avons pas encore présenté notre demande d'admission au Secrétariat général, comme l'exige le règlement, bien que notre Constitution politique, par son esprit et par sa lettre, nous autorise et, dans une certaine mesure, nous impose de participer aux organisations internationales qui se proposent de régler pacifiquement les différends entre nations et de collaborer avec tous en vue du bien-être général et du progrès de l'humanité. Mais nous entendons qu'il est encore trop tôt pour le faire, car aucun observateur moyen n'aura manqué de constater que l'admission de nouveaux membres ne s'accorde guère en ce moment avec l'équilibre intérieur des Nations Unies. C'est peut-être pour cette raison qu'aucune des nations qui pouvaient y prétendre légitimement n'a requis son admission, comme il a été déclaré officiellement.

Le fait est sans importance pour le déroulement de notre vie et pour la défense de nos intérêts. D'ailleurs, je ne vois nul avantage à nourrir le faux espoir qu'une organisation de ce genre, qui porte déjà le fardeau des difficultés internationales, doive encore résoudre les problèmes de chacun. Je suis persuadé qu'elle aura d'autant plus de chances de succès qu'on la surchargera moins des questions privées de chaque nation. Puisque la nation avec ses attributs d'égalité juridique et d'indépendance sert toujours de base à l'organisation internationale, il est toujours exact aussi que l'ensemble bénéficie de l'ordre, du progrès et

du travail de chaque peuple, et ce ne sont pas les souverainetés boiteuses ou précaires qui donneront du prestige à celle-là ou rendront son action plus facile. Autrement dit, la coopération internationale présuppose un nationalisme bien ordonné et bien conçu.

Avec ou sans les Nations Unies, notre politique extérieure n'a qu'à suivre les clairs enseignements du dernier conflit en même temps que ses traditionnels impératifs historiques et géographiques. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, le centre de gravité de la politique européenne, sinon de la politique mondiale, s'est encore déplacé davantage vers l'ouest, en mettant au premier plan l'Atlantique et les États qui l'entourent. Du fait que nous le reconnaissons, nous ne cessons pas d'être des Européens; nous ne faisons que donner un sens plus large à l'Occident.

Nous voulons continuer à travailler sur ce plan simple, la vue claire et le cœur sans haine, espérons-le. Nous admettons que l'on soit en train de bâtir l'avenir et que l'on aspire à l'établissement de rapports plus sûrs et plus pacifiques qu'auparavant. Mais comme parmi tout ce qui change, c'est encore l'homme qui change le moins, il ne faut pas perdre de vue, si l'on tient au succès de n'importe quelle politique, ce que nous appellerons les « constantes humaines » pour la commodité du langage.

Nous sommes convaincus qu'une collaboration étroite, amicale et confiante est indispensable non seulement pour guérir les blessures de la guerre, mais aussi comme règle normale et pour le bien commun. Nous tendons nos bras afin d'aider, afin de servir dans la mesure de nos modestes moyens ceux qui se trouvent en de pires conditions que nous. Aussi renouons-nous des relations économiques et financières avec ceux qui se relèvent de l'abîme de leurs tribulations et nous regrettons que les ressources disponibles de la métropole et de l'empire ne soient pas plus abondantes afin de nous permettre d'être plus serviables. Nous pouvons dire que nous avons mis dans nos accords économiques plus de cœur que d'esprit de négoce; est-ce une faute à l'heure actuelle? En agissant de la sorte, je crois que nous nous conformons bien au meilleur esprit du temps, non que nous y ayons adhéré, mais parce que, pour notre gloire, nous l'avons hérité.

Je vais finir. J'ai peut-être pris des chemins que je ne comptais pas suivre et plusieurs supposeront qu'ils ne sont pas le

développement logique de mes premières phrases. Ce n'est pas mon avis.

Le monde est plein d'idées fausses et de paroles vaines. Tant que les unes et les autres ne s'agiteront qu'en domaine étranger à notre pays, l'approbation et la désapprobation n'offriront qu'un intérêt purement académique et ne tireront pas à conséquence. Mais si elles commencent à nous envahir et menacent de faire des dégâts parmi nous, un examen plus attentif s'impose pour apprécier jusqu'à quel point elles peuvent compromettre l'indépendance de notre jugement, la santé de notre esprit et les intérêts de la nation.

Le débat politique qui s'est engagé n'a pas, d'une façon générale, l'importance restreinte d'une dispute de parti. Non. En bien des cas, il n'est qu'un aspect de la lutte éternelle entre le bien et le mal, la vérité et l'erreur, la vie et la mort. Mon désir, mon aspiration est que les Portugais s'élèvent par moments au-dessus de leurs préoccupations et de leurs petites rancœurs pour envisager ces problèmes qui dépassent la vie quotidienne et dont l'exacte solution intéresse l'avenir de la patrie.

L'Église et l'État

Discours de S. Ém. le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne[1]

La guerre est finie pour certains pays, mais la guerre à l'âme humaine n'est pas terminée. Des puissances terribles se sont levées qui s'emploient à détruire tout ce qui reste d'esprit et de vie chrétienne.

L'atmosphère morale que l'on respire est empoisonnée; certaines propagandes de rayonnement international excitent les plus fortes passions humaines et organisent, pour ainsi dire, scientifiquement le mensonge, la corruption et la haine.

Même ceux qui se disent fils de lumière se laissent contaminer par l'ambiance. La distinction du bien et du mal va en s'altérant dans les consciences. On voit jusqu'à l'alliance scandaleuse de la minutieuse pratique chrétienne des sacrements avec la mentalité païenne de la jouissance et de la force. Là aussi on peut dire, avec l'Évangile, que de tels chrétiens ne savent pas de quel esprit ils sont.

Il y a quelques jours à peine (si grande est la pénétration du mensonge!), nous lisions dans une revue étrangère qui se dit catholique l'allusion au régime portugais comme un régime « fasciste-clérical ». Il ne nous appartient pas en propre de repousser l'appellation de « fasciste ». Les plus solennelles définitions politiques du régime portugais, faites par des hommes responsables, répugnent à une telle qualification. Et le fait que ceux qui accusent le plus le régime portugais d'être fasciste sont ceux qui cherchent à détruire toutes les libertés ne laisse pas d'être suspect.

Pour nous, tout notre enseignement, même quand l'étoile des régimes totalitaires allait haute et souveraine, comme sûre de la victoire, a cherché à démontrer l'incompatibilité de ces deux termes: catholicisme et totalitarisme. Il a toujours défendu, avec une insistance qui parut impertinente à plusieurs, la limitation du pouvoir de l'État, la liberté de la conscience, les droits de la personne humaine, la tolérance mutuelle, la justice sociale. Cela est écrit. Vous-mêmes en avez eu connaissance.

1. Ce discours a été adressé au clergé, en novembre 1946. Nous en donnons les principaux passages traduits et publiés par *la Croix* dans son numéro du 6 décembre 1946.

Ce qu'il nous appartient cependant de rejeter, c'est la ridicule désignation de « clériacl ». Régime clérical, le régime portugais où l'État est séparé de l'Église, où l'Église ne reçoit pas le moindre subside de l'État (excepté pour les Missions d'outre-mer, justement considérées comme d'intérêt national), où le clergé n'a aucun privilège politique et n'exerce, comme tel, aucune influence politique ?...

Mais l'insidieux mensonge court le monde et nous en avons eu l'écho encore récemment au Brésil. Cela nous amène à revenir une fois de plus sur ce sujet des relations de l'Église avec l'État portugais.

I. — L'ÉGLISE ET LA CONSTITUTION POLITIQUE

S'il y a une vérité évidente devant la doctrine et devant les faits, c'est celle-ci: l'État portugais est l'exemple typique de « l'État séculier ». Nous préférons ce nom de séculier à celui de laïque, parce que celui-ci prend souvent le sens d'antichrétien. Ce que beaucoup exposent de nos jours comme l'expression actuelle de l'autonomie de l'ordre temporel, l'État portugais le réalise.

Il est inutile, pour l'intelligence et pour la conscience humaine, de rappeler que, par disposition constitutionnelle, la séparation de l'Église et de l'État définit les relations des deux pouvoirs. Et qui dit séparation exclut aussitôt, sur le plan juridique, quelque teinte de cléricalisme. Un tel régime rend impossible la participation du clergé, comme tel, dans le gouvernement temporel.

Sous certains aspects, on pourrait même dire que l'État portugais, non seulement n'est pas clérical, mais qu'il n'est même pas chrétien. La Constitution portugaise, loi fondamentale de l'État, ne reconnaît pas explicitement la souveraineté de Dieu, dont le nom très saint n'est jamais invoqué; de même, elle ne reconnaît pas explicitement la mission divine de l'Église, porte-voix du Christ. Elle parle des relations avec l'Église, mais elle ne voit en elle que le fait national, qu'on ne peut méconnaître ni altérer sans blesser les consciences.

Cela ne veut pas dire que la Constitution soit antichrétienne. Ce qu'il faut conclure, c'est que l'État portugais a porté l'autonomie du temporel jusqu'à des positions théoriques qui le séparent de la révélation chrétienne (sans qu'une telle séparation soit nécessairement imposée par le concept de cette autonomie).

Le fait de prendre comme base de l'éducation publique « la doctrine et la morale traditionnelles du pays » ne change rien à cela. Déjà cette clause, « traditionnelles du pays », situe la question sur le terrain purement historique et national, sans se prononcer sur la vérité intrinsèque de cette doctrine et morale (et, donc, il faut le reconnaître, sans le nier). Cela signifie que le plan constitutionnel est aux antipodes mêmes de l'imitation de l'État clérical.

S'il en est ainsi (et il en est ainsi), n'y a-t-il pas lieu de se demander si le Concordat a modifié essentiellement la situation constitutionnelle ?

II. — L'ÉTAT NOUVEAU ET LE CONCORDAT

Le Concordat conclu entre le Portugal et le Saint-Siège n'a pas changé les principes constitutionnels; il en a seulement réglé l'application. Il reconnaît l'Église comme elle est et garantit sa mission religieuse et morale. Ni l'État ne fait de la religion et de la morale, ni l'Église ne fait de la politique. Chacun remplit seulement le rôle qui lui convient dans son ordre propre, sans prétendre mettre l'autre en tutelle. En reconnaissant le fait de la religion et de la morale comme un fait donné, l'État ne s'entremet pas dans la direction des consciences, comme en certains régimes totalitaires. Il facilite seulement à l'Église les conditions de l'exercice de sa mission propre et de l'accomplissement des devoirs religieux des citoyens en respectant la liberté de tous. Ni il n'empêche ni il n'impose.

Sous le rapport, par exemple, de l'instruction et de l'éducation publiques, l'État ne se transforme pas en une Église ni en une secte, — soit en enseignant la religion, soit en la combattant. Il laisse aux familles et à l'Église ce qui leur appartient: l'enseignement religieux et moral. Le laïcisme de l'éducation publique, encore proclamé en de rares pays qui se prétendent démocratiques, est, de fait, un régime qui n'est ni démocratique ni libéral; il faut l'appeler avant tout régime de guerre à l'idée religieuse. Dans ce cas, c'est l'État qui devient clérical, dans la mesure où il s'affirme anticlérical. Il pose la question religieuse comme article de son programme et la prend comme emblème de lutte.

Le Concordat portugais a été conçu avec un si large désintéressement matériel de l'Église, un si sincère respect de l'autonomie de l'État, un si grand soin de garantir la liberté des consciences, que nul esprit sincèrement ami de la paix, de la

justice et de la liberté ne pourra laisser de l'accepter, de le louer et de le défendre.

On pourra peut-être l'accuser de ne pas attribuer à l'Église, dans un pays si unanimement catholique, la situation privilégiée que la tradition historique et le caractère national de la foi chrétienne paraîtraient réclamer, il a voulu situer juridiquement l'Église, autant que la nature de celle-ci le permettrait, dans le domaine du droit commun. En respectant les droits de la conscience catholique, il n'a violé, ni blessé, ni violenté, en quoi que ce fût, la conscience d'aucun citoyen portugais, quelle que soit sa religion.

A aucun citoyen portugais il n'a donné de privilèges, à aucun il n'a enlevé de libertés. Même l'enseignement religieux et moral, dans les écoles officielles, qu'on pourrait sans abus considérer d'intérêt public, est resté dépendant de la volonté des parents.

Œuvre de l'État nouveau, le Concordat, peut-on dire, a son fondement profond dans les principes mêmes d'équité et de justice. Il n'est pas nécessaire d'invoquer ici la conscience catholique; la lumière de la conscience simplement humaine suffit.

C'est pour cela que le Concordat est au-dessus des vicissitudes politiques. Il est la garantie de la paix religieuse. Le rejeter pour violer la liberté de la conscience catholique équivaut à une déclaration de guerre religieuse. Et l'Église l'acceptera pour si douloureux que cela soit pour elle. Celui qui assumera la responsabilité de déchaîner la guerre doit savoir qu'il forcera l'Église à intervenir dans la politique. L'Église ne trahira pas. Aujourd'hui, une seule chose peut faire naître de nouveau le cléricalisme au Portugal: c'est l'anticléricalisme, le jour même où la religion catholique sera attaquée par l'État [1].

Non, on ne peut pas accuser de clérical un régime qui ne crée pas une religion d'État, qui ne subventionne pas l'Église, qui ne concède aucun privilège politique au clergé.

Dira-t-on par hasard qu'il est clérical, parce que l'Église intervient dans la vie publique?

---

1. Son Éminence fait ici observer, remarque *la Croix*, que le Concordat n'a pas été réalisé sur plusieurs points, en ce qui concerne par exemple l'observation rigoureuse du précepte dominical et l'éducation religieuse dans les écoles, mais le journal ne donne pas le texte du cardinal.

III. — L'ÉGLISE ET LA RÉALITÉ POLITIQUE

Il importe une fois de plus de distinguer ici l'Église, comme corps enseignant, et ses ministres et ses fidèles.

A ces derniers, l'Église enseignante laisse la légitime liberté politique exigeant d'eux seulement qu'ils respectent, dans leurs activités, les lois de la conscience chrétienne.

L'usage de cette liberté est le fait de leur initiative et reste sous leur responsabilité. Et si le fait d'en user était un motif de scandale pour les anticléricaux, alors on serait forcé de conclure que ceux-ci étaient les ennemis de la liberté politique, puisqu'ils la refusaient aux catholiques. A ses ministres, c'est-à-dire à ses prêtres, l'Église recommande de s'abstenir de cette activité politique (à laquelle, comme citoyens, ils ont le droit et quelquefois même le devoir de participer), pour se consacrer avec plus de pureté, de dévouement et d'indépendance à la mission spirituelle qui leur est propre.

Mais encore que quelque ministre de l'Église puisse prendre certaines attitudes politiques, il ne le fait pas comme ministre de l'Église, mais comme citoyen particulier. Un démocrate sincère peut déplorer les attitudes, il ne peut contester le droit.

On ne pourra dénoncer le péril de cléricalisme que là où le clergé, organisé comme tel et au nom de son autorité sacerdotale, voudrait absorber l'ordre temporel, en intervenant dans les affaires publiques sans relations avec les intérêts religieux.

Or, l'Église au Portugal, je dis l'Église enseignante, n'a pas, ne veut pas avoir (à moins que l'État ne lui déclare la guerre) la moindre influence politique, si par là on entend l'intervention dans les affaires publiques et dans le régime de l'État. Elle laisse à César ce qui est à César.

Mais si elle n'est inféodée à aucun régime politique, elle accomplit loyalement ses devoirs envers le régime existant. Ceux-ci ne lui sont pas dictés par le calcul politique, mais par la doctrine chrétienne...

Ainsi elle respecte et fait respecter les autorités publiques, qui détiennent aux yeux des chrétiens quelque chose du pouvoir de Dieu; elle obéit et fait obéir aux lois, dès l'instant qu'elles n'offensent pas les droits inaliénables de Dieu et de l'Église; elle coopère avec les pouvoirs publics, dans l'ordre spirituel, en vue du bien commun. Elle est école de respect, d'obéissance, d'harmonie et de paix.

Accusée tantôt de conservatrice, tantôt de révolutionnaire, elle n'hésite pas à condamner le droit à la rébellion (sauf dans de

rares cas déterminés par les théologiens). Cette doctrine est dure pour nos oreilles habituées à des paroles de nouveauté, de rébellion et de haine. Mais l'Église ne peut laisser de rendre témoignage à la vérité et au devoir: l'obéissance aux légitimes autorités est une obligation des catholiques. L'Église l'a prêchée, au grand scandale de beaucoup qui se disaient catholiques, en des temps antérieurs à l'État nouveau, en faveur de certains qui crient maintenant contre elle; elle ne cessera de la proclamer encore. S'il était licite à chacun d'imposer par la force l'idéal politico-social de ses rêves, si généreux fussent-ils, il n'y aurait jamais ni stabilité sociale ni paix. On passerait le temps à expérimenter des systèmes...

L'Église, en prêchant l'obéissance au pouvoir légitime et l'effort légal pour son perfectionnement et même sa transformation, travaille finalement non seulement pour la paix, mais pour le progrès.

Il y a une secrète contradiction chez ceux qui accusent de clérical le régime portugais. Clérical, pourquoi? Parce que l'Église ne le combat pas? Mais c'est sa mission de ne pas le combattre et de ne pas le défendre. Le problème proprement politique ne lui appartient pas à elle, c'est l'affaire de César. Ce qui lui appatient, c'est d'affirmer, de défendre les principes moraux qui doivent informer tout régime respectueux de la vérité, de la justice, et du bien, tels que le respect des droits de Dieu, la garantie de la liberté de l'Église, le caractère sacré de la personne humaine, la défense des légitimes libertés, le sentiment de la moralité et du droit, la protection des faibles et des humbles, la coopération internationale.

Lui demander autre chose, c'est la solliciter de faire cela même dont on l'accuse. C'est demander au nom de l'anticléricalisme qu'elle fasse du cléricalisme.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(*Suite*)

183 184. *La Paroisse au Canada français.*
. . . . . R. P. Adélard Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.*
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S.J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*
. . . R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*
. . . . . Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*
. . . . . Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*
. . . R. P. Bonhomme. O. M. I.
190 *Le Syndicalisme catholique canadien* . E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi*
. . . . . Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale.*
. . . PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelinats* . . . . Sœur Allaire, etc.
194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.*
. . . . . S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux* . . S. G Mgr Ross
197 *La Semaine du dimanche* XXX
199 *La Préférence aux Syndicats catholiques* . XXX
200. *Pour le bon journal.*
. . . . . Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.*
. . . . . E. Mercier et G. Ladouceur
204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206 *En Russie soviétique* . . . . . E. S. P.
207-208. *Manuel antibolchevique* . . . . E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*
. . . . . Antonio Perrault
210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*
. . . . . S. S. Pie XI
212 *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélard Dugré, S.J.
214-215. *L'Etat et le mariage* Juge C. E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique.*
. . . . . R. P. Albert Muller, S. J.
217-218. *Cahier anticommuniste.* . . . . E. S. P.
219. *Pour la colonisation* . . . . . E. S. P.
220. *La Rèse communiste.*
. . . . R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221 *Pour la Paix* . . . . . E S. P.
225. *La Profession agricole.*
. . . . Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*
. . . . R. P. Bournival S. J.
227 *Le Retour de la mère au foyer*
. . . . Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*
. . . . . E. S. P.
232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*
. . . . . E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation* Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*
. . . . Abbé Philippe Perrier
251 252. *Journées anticommunistes* — I . E. S. P.
253 *Journées anticommunistes* — II. . . E. S. P.
254-255. *La Menace communiste au Canada.*
. . . . R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Chômage de la jeunesse* . . . . E. S. P.
258-259. *Déclaration* — *Thèses* — *Statuts.*
. . . . . Ligue de la Classocratie
262. *Le Komintern* . . . Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*
. . . . S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales* . . . . Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou* . . . . . E. S. P.
266. *La Crise libératrice* . R. P. Albert Muller, S.J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*
. . . . . R. P. Archambault, S. J.
269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
. . . . . En collaboration
272 *Comment établir l'organisation corporative au Canada* . . . . . Esdras Minville
273. *L'Orientation professionnelle.*
. . . . . Abbé Irénée Lussier
274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme* . . . . . E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*
. . . . . R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste.*
. . . . . P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*
. . . . . Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*
. . . . . R. P. Adrien Malo. O. F. M.
280-281. *Encycliques « Divini Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* . . . S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques* . . . . . Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*
. . . . . Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*
. . . Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier
285. *La Syndicalisme national catholique* . E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*
. . . . . Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*
. . . . . R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural* . . . . . Nos Evêques
289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*
. . . . . P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum ».*
. . . . . S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique* . . . . . Jean Filion
293. *Pour que vive notre français.*
. . . . . P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses.*
. . . . . R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*
. . . . . P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français* . . . . . Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*
. . . Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste* . Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*
. . . . . Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*
. . . . . Mgr Wilfrid Leben
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*
. . . . . Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire* . . . François-Xavier Boudreault
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente* . . . S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle* . Maxim. Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.*
. . . . . E. S. P.
308. *La Paix* . . . . . S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*
. . . . . R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*
. . . . . S. S. Pie XII
311. *Tempérance* . . . . Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative* . . . . F.-A. Angers, L.-M. Gouin, ... E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(*Suite*)

313. *La Canalisation du Saint-Laurent.* . . . . . Paul-Henri Guimont
314. *Notre redressement économique.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social* . Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.* . . . . . S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *La Samaritaine moderne ou Service social.* . . . . . R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
321. *La Racisme* . . R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites* . . . . . Jean Guiraud
323. *L'Education nationale* . Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France* . . . E. S. P.
326. *La Communion des saints.* (*Allocutions et lettres* — I) . . . . . S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.* . . . . . Georges Pernot
328. *La Restauration sociale* . . . . Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste.* (*Allocutions et lettres* — II) . . . . . S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques* . . . . . E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres* . R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française* . . . . . E. S. P.
334. *La Société contemporaine* . . Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau.* (*Allocutions et lettres* — III) . . . . . S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.* . . . . . Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie* . . . S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail* . . . . . E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien* (*Trois-Rivières*) . Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine.* (*Allocutions et lettres* — IV) . . . . . S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre* . . . E. S. P.
344. *Jubilé épiscopal.* (*Allocutions et lettres* — V) . . . . . S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage* . . . . Georges Pelletier
346 *L'Expérience communiste sociale en Russie.* . . . . . B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie* . . . . . Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage.* (*Allocutions et lettres* — VI) . . . . . S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres* . . Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.* . . . . . P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école* . . . . . J. O. C.
352. *Le plus grand péril* R. P. Archambault, S. J.
353. *Ce Secrétariat permanent d'Education.* . . . . . R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message de Noël 1942.* (*Allocutions et lettres* — VII) . . . . . S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.* . . . . . Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal* . G.-E. Marquis
358. *L'Epargne* . . J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Eglise.* (*Allocutions et lettres* — VIII) . . . . . S. S. Pie XII
360-361. *Pour un Ordre meilleur.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
363. *Message au monde entier.* (*Allocutions et lettres* — IX) . . . . . S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* . Théodore Aubert
365. *L'Eglise et le nationalisme.* . . . . . P. Richard Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...* . . . . . E. S. P.
367. *Catéchisme du Civisme* — I. . . . . R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
368. *Ecoles « nationales »* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation* . En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international* . . . . . Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
372 *Contre la prostitution* . . . . E. S. P.
373-374. *Semaine nationale de la Famille.* . . . . . E. S. P.
375. *La Démocratie.* (*Allocutions et lettres* — X). . . . . S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Civisme*—II. (Devoirs de l'électeur). R. P. Bonaventure Péloquin, O.F.M.
377 *La libération de la classe ouvrière* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec* . . . E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise* . . Patrons chrétiens
380 *La Cité moutelle* . . . . . U. E. H.
381 *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada* . . . . . E. S. P.
383. *La Moralité publique* . . . . . P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada* . . . . . Mgr Paul Bernier
385. *Le Règne social de Jésus-Christ* . . . . . S. Exc. Mgr Douville
386. *Le problème de la nationalisation* . . . . . PP. Villain et Bigo, S. J.
387-388. *Notre Jeunesse* . S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade de pureté* . . . . . Nos Évêques
390. *La Vague communiste.* . . . . . E. S. P
391. *La pensée sociale du Canada français* . . . Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudreau
392. *Le pluralisme syndical* . Gaston Tessier et Henri Pauwels
393. *Pour la Restauration nationale* . . . . Cardinaux et archevêques de France
394. *Le problème de la jeunesse* . . . . . R. P. Archambault, S. J.
395. *Nationalisation et Organisation corporative* . . . . . E. S. P.
396. *L'Etat portugais* . . . . . Olivier Salazar . . . . . et S. Em. le cardinal Cerejeira

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

IMPRIMÉ AU CANADA

IMPRIMÉ EN CANADA